

6 au 14 septembre 2025

**Merci pour votre
générosité.
Que Dieu vous bénisse
et vous le rende au
centuple !**



	31 août 2025
Quête :	568.60
Dîme :	5.00
Lampions :	25.00
Prions en Église :	18.30
Calendriers Sacré-Cœur :	25.00
Total des recettes :	<u>641.90</u>

MESSES DOMINICALES / 23^e dimanche du Temps Ordinaire

Samedi (6 septembre) – 16 h 30

*- Suzanne Normand / Denise Carrière

*- Jacques et Richard Lacasse / Suzanne Lacasse

Dimanche (7 septembre) – 9 h

*- Parents défunts de la famille Brisson / Pauline Prézeau

*- Parents défunts de la famille Longpré / Suzanne et René Longpré

*- Aux intentions de Daniel & Kelly Routhier et Jason et Carrie Routhier (25^e anniv.de mariage) / Gilberte et Cyrille Routhier

*- Aux intentions de Robert Gibeault / Une paroissienne

Mardi (9 septembre) – 19 h

*- Chantal Cousineau / Pierrette Lemieux

Mercredi (10 septembre) – 19 h / Messe votive en l'honneur de saint Joseph

*- Grégoire Ouellet / Anne et Christian

Vendredi (12 septembre) – 19 h / Saint-Nom de Marie

*- Camaraira Bergeron / Funérailles

+ La lampe du sanctuaire brûlera :

- Aux intentions de Robert Gibeault

- Aux intentions de Fernande Mainville

MESSES DOMINICALES / Fête de la Croix glorieuse

Samedi (13 septembre) – 16 h 30

*- Fernand Pépin / Claire et Robert McLeod

Dimanche (14 septembre) – 9 h

*- Madeleine Quenum / Gilles Hoindo

*- Les âmes du purgatoire / Pascale Keough

*- Aux intentions d'Isabelle Beaudoin (12^e anniv.de naissance) / Julie et Éric Beaudoin

*- Pour la paix / Aline Cayer

- Cérémonies annuelles aux cimetières 2025 :

Le programme des cérémonies annuelles dans les cimetières est désormais disponible sur le site de l'archidiocèse. Vous pouvez le consulter en cliquant sur le lien suivant :

<https://ottawacornwall.ca/fr/news/dates-et-horaires-des-celebrations-annuelles-aux-cimetieres-2025/>

- La lampe du sanctuaire :

Veillez noter qu'il est possible d'inscrire deux intentions par semaine pour la lampe du sanctuaire. La flamme d'un lampion/bougie/cierge, symbolise la lumière de l'Esprit Saint qui nous guide à travers les ténèbres. Le lampion est donc un symbole, un moyen pour exprimer notre amour, notre dévotion, et non pas un but. Elle accompagne la vie du fidèle même en dehors de la célébration liturgique, elle manifeste l'intention de prière au Seigneur Jésus, à la Très Sainte Vierge Marie, aux saints ; nous pouvons même dire que le fait d'allumer un lampion prolonge la prière et l'amplifie ! Il peut s'agir même d'une demande d'aide, d'une supplication silencieuse avec laquelle nous recherchons à attirer l'attention du bon Dieu, qui nous aide avec un encouragement, une bénédiction. En un mot, allumer un lampion est un signe tangible de foi, surtout accompagné d'une offrande (**10\$**), qui manifeste un sacrifice personnel qui ne peut qu'être agréable au Seigneur et Créateur de l'univers.

6 au 14 septembre 2025

- La Sainte Communion dans des circonstances particulières : la maladie cœliaque ou l'intolérance au gluten



Nous sommes à l'occasion consultés au sujet de la communion pour les personnes allergiques au gluten (maladie cœliaque). Cette note veut donc apporter quelques éclaircissements dans le but d'aider les personnes concernées par cette maladie et faciliter leur accès à la communion eucharistique.

Le pain pour l'eucharistie « doit être de pur froment et confectionné récemment en sorte qu'il n'y ait aucun risque

de corruption » (Code de droit canonique, 924 §2) ce qui signifie qu'aucun autre ingrédient ne doit y être ajouté. Or le gluten est nécessaire à la panification du pain d'autel. Dans une lettre de juin 1995, signée du cardinal Ratzinger, la **Congrégation pour la doctrine de la foi précisait que les hosties spéciales dont tout le gluten a été retiré sont une matière invalide pour l'eucharistie** (car il faut alors ajouter d'autres ingrédients permettant la panification), mais que l'on peut utiliser des hosties avec la dose juste suffisante de gluten pour obtenir la panification. En juillet 2003, il adressait à nouveau une lettre aux présidents des conférences épiscopales à propos des fidèles et des prêtres ne pouvant supporter le gluten ou l'alcool. Concernant l'intolérance au gluten, on lit ceci : « **Les hosties totalement privées de gluten sont une matière invalide pour la célébration de l'Eucharistie. Sont, en revanche, matière valide, les hosties partiellement privées de gluten et celles qui contiennent la quantité de gluten suffisante pour obtenir la panification, sans que l'on y ajoute des matières étrangères et qui n'ont pas été confectionnées selon des procédés susceptibles de dénaturer la substance du pain** ». Afin de permettre aux personnes atteintes de la maladie cœliaque, ou de cette intolérance de recevoir la sainte communion, trois mesures peuvent être mises en place, selon les circonstances particulières. Veuillez noter que dans le texte qui suit, l'usage de l'expression « seuil d'intolérance » ne réfère pas à un diagnostic médical précis ; il s'agit plutôt d'une façon de voir quel accommodement il convient de mettre en place.

1. Seuil d'intolérance modéré : on peut donner à ces personnes un tout petit morceau de l'hostie.

2. Seuil d'intolérance sévère : ces personnes ne peuvent tolérer la quantité de gluten qu'il y a même dans un tout petit morceau d'hostie confectionné selon les recettes ordinaires. Il est toutefois possible d'obtenir et de donner à ces personnes des hosties à faible teneur de gluten. Il n'en demeure pas moins que l'hostie doit toujours être faite avec du pain qui contient un peu de gluten. Des hosties « sans gluten » faites avec de la farine de riz et de patates ne seraient pas valides ; on ne peut se servir de ces farines pour la fabrication des hosties. Pour cela, il faudra que les personnes dans cette catégorie se procurent elles-mêmes ces hosties particulières. La compagnie LITURGICA INC fournit des hosties en faible teneur de gluten. Elles sont faites avec moins de 0,01% d'amidon de blé et respectent les exigences du Saint-Siège (cf. <https://www.liturgica.ca/fr/categorie/hosties-pains-d-autel-hosties-a-faible-teneur-en-gluten>) Pour éviter la contamination, la personne devra apporter sa propre hostie dans une custode qu'elle doit aussi se procurer elle-même (cf. <https://www.liturgica.ca/fr/categorie/custodes>). Avant le commencement de la Messe, elle donnera au prêtre la custode avec l'hostie en très faible teneur de gluten à l'intérieur. Le prêtre (qui n'ouvrira pas la custode ni touchera l'hostie) placera la custode sur l'autel au moment de l'offertoire. Au moment de recevoir la Sainte Communion, la personne en question s'avancera vers le prêtre en premier. C'est-à-dire, elle sera la première personne à recevoir la communion. Le prêtre lui donnera la custode fermée, la personne l'ouvrira elle-même, elle prendra l'hostie et la consommera (mangera) devant le prêtre. Il ne faudra absolument pas qu'elle parte avec la custode avec l'hostie consacrée à l'intérieur pour regagner sa place. Le prêtre doit s'assurer que le Saint-Sacrement, le Pain de Vie, soit consommé (mangé) immédiatement après l'avoir reçu.

3. Seuil d'intolérance très sévère : les personnes qui ne peuvent tolérer quelque trace de gluten que ce soit peuvent communier sous une seule espèce : le Précieux Sang. Ces personnes seront invitées à communier à partir d'un calice préparé pour elles seules.

Dans tous ces cas, il doit y avoir une bonne communication entre les communiants, les sacristains et le prêtre, bien avant le début de la messe, afin que chacun sache ce qui doit être fait et éviter toute confusion. Les accommodements mis en place pour répondre aux diverses situations qui se présentent tiendront compte de la bonne volonté des chacune des personnes concernées ainsi que des directives et enseignements de l'Église.

6 au 14 septembre 2025

- Canonisation de Pier Giorgio Frassati et Carlo Acutis :



L'Église accueille deux nouveaux saints ! Ce dimanche 7 septembre 2025, les jeunes bienheureux italiens Carlo Acutis et Pier Giorgio Frassati sont canonisés lors d'une célébration présidée par le pape Léon XIV sur la place Saint-Pierre à Rome.

Pier Giorgio Frassati, au service des pauvres

Né en 1901, ce passionné d'alpinisme et membre actif de l'Action catholique devoua

sa vie au service des pauvres, avant de mourir à 24 ans d'une poliomyélite foudroyante. Inlassablement, il a visité les maisons des plus démunis à Turin, sa ville natale, et leur a consacré tout son argent. Nourriture, bois de chauffage, achat de médicament, il œuvra avec humilité auprès de ceux qui en ont le plus besoin, et toujours avec le sourire aux lèvres. Un premier miracle obtenu par son intercession avait été reconnu dans les années 1930, quelques années après sa mort. Il a ainsi été béatifié par le pape Jean-Paul II en 1990. Un second miracle lui étant attribué a été reconnu en novembre 2024, après la guérison inexplicable et sans séquelle d'un jeune américain plongé dans le coma après une grave chute.

Carlo Acutis, saint patron des geeks

Né en 1991 en Angleterre, Carlo Acutis est issu d'une famille italienne aisée et a grandi à Milan. Très tôt, il a manifesté un fort amour pour Dieu. Il a d'ailleurs obtenu la permission de faire sa première communion avant l'âge prévu. Passionné de nouvelles technologies et nourri par l'adoration et l'eucharistie quotidienne, il a mis son talent d'informaticien au service de l'évangélisation, gérant par exemple le site internet de sa paroisse milanaise, puis lançant d'autres initiatives numériques. Il est atteint en 2006 d'une leucémie foudroyante. Il meurt à l'âge de 15 ans, et son témoignage se répand rapidement dans toute l'Italie puis le monde. Après un premier miracle reconnu en 2020, qui avait conduit à sa béatification la même année, le Vatican a reconnu un second miracle en mai 2024. Une guérison miraculeuse d'une adolescente après une grave chute, obtenue grâce à l'intercession du futur saint.

- Qu'est-ce que la canonisation ?

La canonisation est l'acte solennel par lequel le pape décrète qu'un serviteur de Dieu, déjà compté parmi les bienheureux, doit être inscrit au catalogue des saints (c'est à dire le martyrologe romain) et vénéré dans l'Église universelle (latine). On voit immédiatement ce qui différencie béatification et canonisation. Avec la première, le culte d'un nouveau bienheureux est concédé à une cité, un diocèse, une région ou une famille religieuse : avec la canonisation, la sentence est définitive, et le culte étendu à toute l'Église. Ainsi entendue, la canonisation est l'aboutissement d'une longue histoire.

Dans la procédure actuelle, déterminée par la constitution apostolique *Divinus perfectionis magister* (1983), il est demandé l'examen d'un miracle nouveau intervenu après la béatification et cela même dans une cause de martyre. L'examen des miracles pour une canonisation se fait selon les mêmes règles que pour une béatification. Dans la plupart des cas, le miracle allégué est un miracle de guérison.

Si le nombre des miracles demandés se réduit, depuis 1983, à un seul, l'enquête médicale est devenue de plus en plus exigeante. Mais il peut se trouver que le miracle ne soit pas une guérison. Pour la canonisation de saint Juan Grande (décédé en 1600) en 1996, le postulateur de la cause soumit un fait miraculeux insolite : une multiplication de riz en faveur des pauvres, due à l'intercession du bienheureux. Ce genre de miracle, assurément rare, a cependant sa place légitime dans un procès de canonisation. Sur ce point, le pape Benoît XIV a établi au XVIII^e siècle les conditions qui devaient être observées : d'abord, qu'il y ait une quantité bien définie de la matière auparavant ; ensuite, que cette matière se trouve multipliée dans une autre quantité bien déterminée ; enfin que soit exclu tout moyen d'obtenir d'une manière naturelle ce qui se trouve ajouté. Il faut aussi examiner la qualité de la matière multipliée, « non parce que Dieu ne pourrait pas multiplier n'importe quelle matière, mais que d'habitude il fait un miracle de multiplication pour des objets qui ne sont pas du tout superflus à l'homme ».

À côté de la canonisation solennelle, plus habituelle, il existe une autre forme de canonisation dite « équipollente », et beaucoup plus rare ; par exemple : en 1931, saint Albert le Grand, mort en 1280, en 1943 Marguerite de Hongrie, morte en 1270. Le pape Benoît XVI l'a également utilisée une fois en 2012, pour Hildegarde de Bingen, proclamée sainte le 10 mai 2012. Le pape François l'a utilisée assez souvent, pour les saints : Angèle de Foligno le 9 octobre 2013, Pierre Favre le 17 décembre suivant, José de Anchieta, sœur Marie Guyart, M^{gr} François de Montmorency-Laval le 2 avril 2014, et M^{gr} Bartolomeu Fernandes. Aucun miracle n'est requis, mais entre en ligne de compte la renommée des miracles accomplis avant ou après la mort du personnage, et rapportés par des auteurs dignes de foi. Dans de tels cas, la canonisation se fait par la publication d'une bulle, sans autre cérémonie, mais avec tous les effets d'une vraie canonisation.

Luc Savage Renovations
1897340 Ontario Inc.
1 - 39 rue Main, Limoges, Ontario K0A 2M0
613-302-9172

Nos Services / Our Services

- Cuisine | Kitchen
- Salle de bain | Bathroom
- Plancher | Flooring
- Portes | Doors
- Fenêtres | Windows
- Moulure | Trim
- Finition de sous-sol | Basement Finishing
- Terrasse | Decks
- Nouvelle construction | New Construction
- Addition | Additions

BURELLE RENTTOOLS
TOOL RENTAL AND HEAVY EQUIPMENT
LOCATION D'OUTILS ET ÉQUIPEMENT LOURD
613-443-5292
Prop: **Marc-André Burelle**
burelle19@icloud.com
1031, Ch. Limoges Rd. Limoges, ON K0A 2M0

Jean-Claude Cayer Enterprises Ltd.

Génératrices stationnaires
Équipements de pelouse et jardin
Petits moteurs
Compresseurs

VENTE ET SERVICE
Paul Cayer
paulcayer@jccayer.com
708, chemin Limoges, LIMOGES
Tel : 613-443-2293 | Fax : 613-443-2022
Sans frais : 1-877-987-2819 | www.jccayer.com

Marie-Ève Cayer
Conseillère indépendante
www.norwex.com/marie
m.cayer.viepurelife@gmail.com
613.809.0162

BOBOUL'S PIZZA & RESTAURANT
SAM & THERESE AL-SWITI
Beer & Wine
Take Out & Delivery
Patio
525, Ch. Limoges
Limoges, Ontario
613-443-3616

MD AUTO CARE
613-443-1111
matt@mdautocare.ca
mdautocare.ca
540 ch. Limoges Rd, Limoges ON K0A 2M0, P.O. Box 309
Mathieu Dazé
Propriétaire | Owner

MIKE & KEITH'S GARAGE
54 Main St., Limoges, Ontario K0A 2M0
mikeandkeithsgarage@gmail.com
613-443-5335

Nation santenationhealth.ca
613-714-9899
Centre de santé / Health Centre
Now serving patients in Limoges and Ottawa.
Offering Physiotherapy, Chiropractic, Massage Therapy, Psychotherapy, & Osteopathy.

COMPTABILITÉ ML ACCOUNTING
Millicent Wellon
(613) 443-4344
MILLICENT@COMPTABILITELMACCOUNTING.COM
814 NOTRE-DAME, CP 29, EMBRUN ON K0A 1W0

D-TAIL PLUMBING LTD
613-443-1081
COMMERCIAL INDUSTRIEL / RESIDENTIEL / COMMERCIAL INDUSTRIAL / RESIDENTIAL
D-TAILPLUMBING.CA

IH SALONS FUNÉRAIRES LAURENT HILL FUNERAL HOMES
874 rue Notre Dame Street
C.P./P.O. Box 40
Embrun, ON K0A 1W0
T: 613-443-3286
F: 613-764-5279

BRENT M. HILL
FUNERAL DIRECTOR / DIRECTEUR FUNÉRAIRE
BRENT@LAURENTHILL.COM
WWW.LAURENTHILL.COM

Résidence Limoges
131-133, rue Ottawa
Limoges, Ontario
K0A 2M0
Té: 613-443-5303
Fax: 613-443-1943
François Grégoire
Julie Surprenant

Équipe pastorale

Curé :
Padre Diego REBELES curestviateur@ottawacornwall.ca 613-443-1410

Responsables :
Presbytère / secrétariat Nadine Gibeault 613-443-1410
CAT (Administration) Bernard Demers 613-443-1210
CPP (Pastorale) Anne Dignard 613-794-6135
Trésorier Sylvain Dignard 613-620-1451
Cimetière Suzanne Longpré 613-443-3096
Chorale Chantal Longtin 613-558-1658
Baptêmes Rachelle Gauthier 613-443-3593
Groupe de prière et liaison avec l'école Saint-Viateur Estelle Adje 819-461-0605

Desjardins

Martine Lévesque
Regional Advisor, Community Partnerships and Programs
Eastern Ontario
desjardins.com/ontario

Desjardins Ontario Credit Union
641 Principale Street
Casselman, Ontario K0A 1M0
Mobile: 343-551-3586
martine.levesque@desjardins.com

BLAIS SALES & SERVICE INC.

Michel Blais sales@mrbss.ca
140 Clement St., 417 Industrial Park, Vars, ON K0A 3H0
613-443-1230 www.mrbss.ca

6132274897 6135572013

SPL CONSTRUCTION
Sylvain p Lamadeleine

40 Main st
Limoges, ON K0A 2M0
splconstruction@hotmail.com
FOR ALL YOUR CONSTRUCTION NEEDS

C L Plumbing

For all your Plumbing needs
(613) 447 - 1725

Raphael Bourdeau D.O.
Ostéopathe
(613)978-5348

Guardian
Pharmacie Limoges
Guardian Pharmacy
(613) 443-2525
(613) 443-2526
601 Limoges Rd #1, Limoges, ON K0A 2M0
Camil Lapalme Pharmacien/Pharmacist

MCD CONTRACTING INC.
Michael De Almeida
613.808.3379
mcdcontracting.ca
info@mcdcontracting.ca

DEPANNEUR DU VILLAGE
550 Limoges Rd
Limoges, K0A 2M0
(613) 443-1678
OPEN 7 DAYS A WEEK /
OUVERT 7 JOURS SEMAINE

613-714-9860
La cuisine Benson
732 route 800 Est,
St-Albert, Ont. K0A 3C0
www.lacuisinebenson.com
la.cuisine_benson@outlook.com

Le Genesis
Your retirement home of distinction
Votre résidence de distinction
Benoit Marleau
1003 ch. Limoges Rd. • Limoges, Ontario K0A 2M0
Tel: 613-443-9751 • Fax: 613-443-9940
www.genesisgardens.ca • bmarleau@rogers.com

LA CORDE À LIÈGE COMMUNAUTAIRE DE ST-ALBERT
201 rue Principale
Mardi/Thursday 1:00-4:00
Mercredi/Wednesday 1:00-6:00
Jeudi/Thursday 1:00-6:00
Vendredi/Friday 1:00-6:00
Samedi/Saturday 5:30-12:30
Suivez-nous / Follow us
La Corde à Liège Communautaire de St-Albert

NOFRILLS
won't be beat
Owner: Daniel Nadon
Tel: 613-764-1467 Fax: 613-764-3781
726 Principale Street, Casselman, ON, K0A 1M0

Résidence l'Érablière
pour personnes âgées / retirement home
Tél. 613-443-3998
Cel. 613-791-9792
Non dans le mois, sans aller revoir plus les!
Karina Bourbonnais
Propriétaire / Owner
Situé sur plus de 3 acres boisés.
Un excellent endroit pour se relaxer / Relax.

ST-VIATEUR NURSING HOME
GENESIS GARDENS INC.
RICHARD MARLEAU
ADMINISTRATOR
P.O. Box 119 / Boîte 119
1003 Ch. Limoges Rd., S.
Limoges, Ont. K0A 2M0
TEL: (613) 443-5751
FAX: (613) 443-5950

Baker Design
Bakerdi.com
Jacynthe
Coordinator
613.764.0633
jacynthebdi@gmail.com

CLUB DU BONHEUR LIMOGES
Antoinette Martin, présidente
clubdubonheur2023@gmail.com



154, rue Mabel, C.P. 99, Limoges, Ontario, K0A 2M0 ; Tél. : (613) 443-1410
paroissestviateur@ottawacornwall.ca
www.facebook.com/SaintViateurLimoges

Curé : **Padre Diego REBELES**
curestviateur@ottawacornwall.ca

Messes dominicales :
Samedi à 16 h 30 ; Dimanche à 9 h

Messes sur semaine :

- + **Mardi** à 19 h (suivie de l'adoration du Saint-Sacrement et confessions, excepté le premier mardi du mois).
- + **Mercredi** à 19 h
- + **Vendredi** à 19 h
- + **Premier vendredi du mois :**

Adoration du Saint-Sacrement et confessions de 17 h 30 à 18 h 45
Messe à 19 h
Adoration du Saint-Sacrement de 19 h 30 à 21 h
Confessions de 20 h à 20 h 45

- **Accueil au bureau :** mardi de 10 h à 12 h, mercredi de 13 h à 15 h, vendredi de 9 h à 12 h

- **Confessions :** 30 minutes avant les messes.

- **Malades :** une personne est retenue à la maison, à l'hôpital ou à une résidence pour personnes âgées : **prière d'avertir notre curé si vous désirez recevoir le sacrement des malades.**
Envoyez un courriel à curestviateur@ottawacornwall.ca

- **Baptême :** les parents qui souhaitent faire baptiser leur enfant s'adressent à M^{me} Rachelle Gauthier au (613) 443-3593

- **Mariage :** les couples qui souhaitent se marier à l'église sont priés de s'adresser au curé, préférablement un an à l'avance, avant de faire tout autre arrangement. Une préparation sérieuse au mariage catholique est toujours exigée.

- **Funérailles :** prière de contacter le curé afin de déterminer le jour et l'heure de la célébration.

Merci!
... à nos commanditaires